

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1945)  
**Heft:** 19  
  
**Nachruf:** Jaccottet, Jean

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ne peut être garantie qu'à la condition que les soins les plus minutieux soient apportés à leur exécution et qu'une surveillance constante soit exercée.

COMMUNIQUÉ

L'Institut d'Organisation industrielle à l'E. P. F. a organisé ces dernières années avec succès un *cours d'introduction sur l'analyse du travail*, donné par M. P. Fornallaz, privat-docent à l'E. P. F. Ces cours seront organisés à nouveau cet hiver à Zurich, Bâle, Soleure, Thoun, Berthoud, Lausanne et Genève.

Afin de donner aux industriels, directeurs et chefs d'exploitation une vue d'ensemble sur ce domaine, les progrès réalisés et les possibilités de développement, l'Institut d'Organisation industrielle prévoit pour la première fois un

**cours d'orientation sur l'analyse du travail à l'intention du personnel dirigeant,**

résumant en deux après-midi la matière du cours d'introduction destiné aux employés.

M. Fornallaz traitera entre autres de l'aménagement des postes de travail, de l'établissement des tarifs d'accord et des bases du calcul du prix de revient ainsi que de l'application des études de travail à la production en petites séries. Ce cours sera donné en allemand et illustré par des projections et des films ; il sera suivi d'un exposé sur le rôle du personnel chargé des analyses du travail dans l'industrie suisse.

Le cours d'orientation aura lieu les 5 et 8 octobre 1945, à Zurich. L'Institut d'Organisation industrielle à l'E. P. F., Zurich, enverra, sur demande, le programme détaillé du cours.

NÉCROLOGIE

**Jean Jaccottet, ingénieur.**

*Directeur de la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret.*

Le 17 août 1945, Jean Jaccottet est décédé à l'hôpital de Martigny. A peine arrivé en Valais pour y passer ses vacances, il fut atteint d'une crise d'appendicite aiguë. On l'opéra d'urgence et son état semblait s'améliorer, mais une péritonite se déclara quelques jours plus tard. Une deuxième intervention chirurgicale et les meilleurs soins ne purent enrayer le mal.

Fils d'une vieille famille lausannoise, Jean Jaccottet naquit le 6 février 1892. Il suivit le Collège, puis le Gymnase scientifique de Lausanne. Entré à l'Ecole d'ingénieurs, il obtenait en 1916 le diplôme d'ingénieur-constructeur. Engagé peu après par la Compagnie d'Energie électrique du Littoral méditerranéen, il partit pour la France où il s'occupa de relevés topographiques dans les Alpes maritimes. Rentré au pays pour y accomplir du service militaire, Jean Jaccottet entra le 1<sup>er</sup> octobre 1918 à la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret et y accomplit sa trop courte carrière. C'est sous la direction d'Eugène Zschokke puis de Victor Dumur qu'il entreprit de nombreuses études et mena à bien d'importantes améliorations du réseau d'adduction et de distribution des Eaux de Bret. Citons en particulier l'agrandissement de la station de filtration, l'installation d'un nouveau système de chloration, la construction de deux importants tunnelsrière Riez et Grandvaux, le percement d'une galerie sous le village de Belmont, le remplacement de nombreux tronçons de conduites en fonte de gros diamètre par des canalisations en tôle d'acier, la rénovation complète d'importants vannages.

En qualité d'ingénieur de la Compagnie, il avait à assurer aussi la bonne marche d'un funiculaire qui transporte annuellement près de 3 millions de voyageurs et achemine 9000 wagons de marchandises vers la Gare du Flon.

Jean Jaccottet s'occupa avec autant d'enthousiasme de ce second domaine où il fut un chef d'exploitation habile, très attentif à la sécurité du Chemin de fer et prévoyant l'avenir. A ce titre,

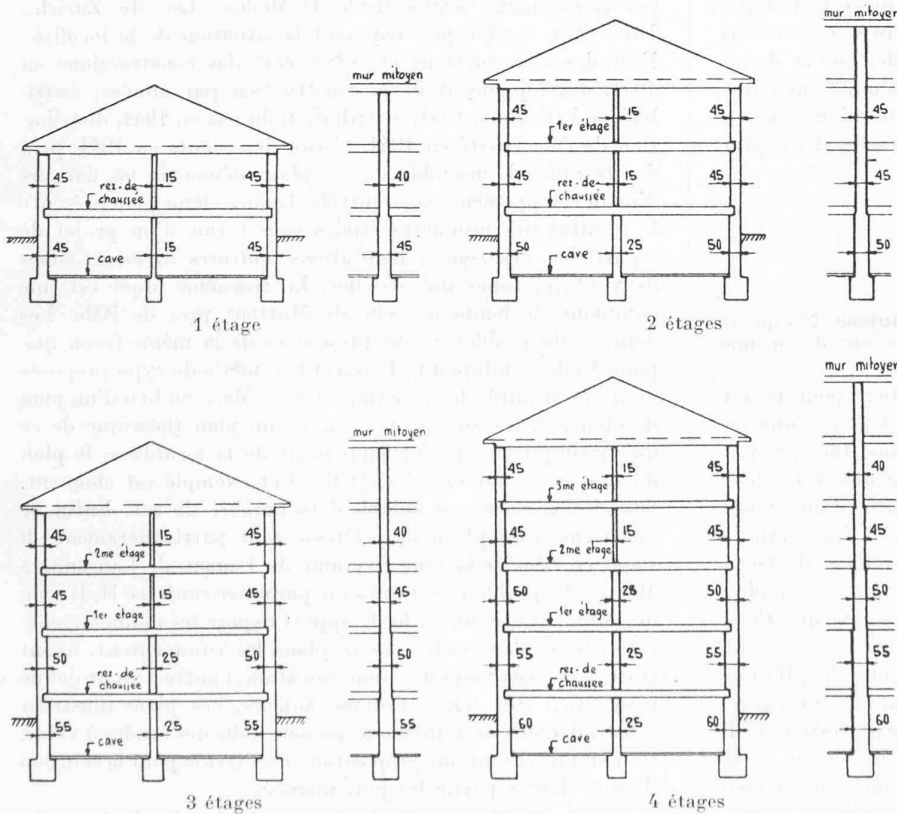


Fig. 3 et 4.

**Fig. 3 et 4. — Exigences minimales pour la maçonnerie de bâtiments d'habitation.**

2. Maçonnerie en pierre brute pour les murs extérieurs et murs mitoyens avec au moins

600 kg/cm<sup>2</sup> de résistance de la pierre.  
10-30 kg/cm<sup>2</sup> de résistance du mortier après 28 jours.

3,5 m de hauteur maximale des étages.  
Par mètre cube de mortier fini pour les murs des caves : 250 kg de chaux hydraulique + 50 kg de ciment Portland.  
Par mètre cube de mortier fini pour la maçonnerie en élévation : 250 kg de chaux hydraulique + 50 kg de chaux hydratée de carbure.

Les mesures indiquées sont des mesures brutes.

Les murs intermédiaires sont prévus en briques.

il élaborait un projet reliant la Gare du Flon à celle de Sébeillon.

Professeur, pendant plusieurs années, aux cours professionnels, il fit bénéficier de nombreux élèves de ses solides connaissances pratiques.

Le 1<sup>er</sup> avril 1938, il fut nommé directeur de la Compagnie L.-O., succédant à Victor Dumur. Il s'acquitta de ses fonctions avec une droiture et une conscience parfaites et il eut la joie de voir les résultats heureux obtenus par les soins et la précision extrême qu'il mettait à toutes choses. Armé d'une énergie indomptable, Jean Jaccottet cachait sous un abord plutôt réservé les plus hautes qualités de cœur. Son esprit pratique et réalisateur gagna rapidement la confiance de ses collègues. Il fut nommé vice-président de l'association des funiculaires suisses et président de la Caisse d'allocations familiales des entreprises vaudoises de transport qu'il organisa. En 1943, le Conseil d'administration de la Compagnie L.-O. l'appela en qualité de secrétaire.

Ancien membre de la société d'étudiants «Stella», il avait acquis dernièrement la distinction de ruban d'honneur de la société.

Ayant acquis le grade de lieutenant téléphoniste, Jean Jaccottet accepta, dès la création de la P. A., de commander une des compagnies lausannoises, tâche supplémentaire qui venait s'ajouter à sa besogne déjà lourde. Il y réussit comme en tout ce qu'il entreprenait et son énergie et ses qualités de chef furent appréciées tant par ses supérieurs que par ses soldats.

Le départ prématuré de Jean Jaccottet prive la Compagnie L.-O. d'un chef averti. Les nombreuses associations dont il s'occupait perdent en lui un conseiller sûr et désintéressé. C'est avec la plus grande émotion qu'une foule émue de connaissances et d'amis lui rendirent les derniers devoirs.

Nous prions sa famille, à qui il était si attaché, d'accepter l'hommage de notre profonde sympathie.

## BIBLIOGRAPHIE

**L'aménagement national et régional en Suisse.** 2<sup>e</sup> rapport du Délégué aux possibilités de travail. (Questions d'économie publique.) F. Rouge & C<sup>ie</sup>, Lausanne 1944.

Le titre sous lequel se présente cet ouvrage peut prêter à confusion. Il ne s'agit pas ici, en effet, du plan d'aménagement national — lequel ne peut être constitué que par l'ensemble des études actuellement à peine amorcées dans les diverses régions du pays — mais simplement d'un énoncé des principes directeurs qui serviront de bases à ces études accompagné de quatre études présentées d'ailleurs de façon très complète mais données simplement à titre d'exemples. L'ouvrage aurait ainsi pu s'intituler plus exactement : *Principes directeurs de l'aménagement national et régional en Suisse.*

Ceci n'enlève rien à son intérêt qui est considérable. Il illustre de façon saisissante, principalement par ses exemples, l'urgence de l'action du Plan d'aménagement national. Il est assurément bien inutile de reprendre la longue suite d'erreurs qui furent commises au cours des années où se créa l'activité industrielle de notre pays, où s'édifièrent et s'éten-

dirent au hasard les fabriques et les zones industrielles, où s'allongèrent, sans plan contrôlé, les voies de communication, où se développèrent, sporadiquement et par à-coups, nos centres urbains. S'il est trop tard pour reprendre à leurs bases les fausses manœuvres, souvent dues au manque de coordination inhérent à notre constitution fédéraliste et aux jalouses prérogatives de vingt-cinq départements cantonaux des Travaux publics, il est heureux, en revanche, de constater que les bases existent aujourd'hui qui vont permettre cette coordi-

nation et, simultanément, que l'accord est unanime, dans le monde entier, sur les principes d'urbanisme qui présideront demain au dégoût des grandes cités, au remaniement des quartiers surpeuplés, à la création de quartiers d'habitation sains, à la répartition étudiée des zones industrielles et des réserves de verdure, à l'établissement de réseaux de communication cohérent, à l'utilisation et à la distribution rationnelles des forces et des richesses naturelles, bref à la réorganisation de toute surface habitée.

C'est l'ensemble de ces mesures, complétées par leurs indispensables corollaires juridiques et économiques, que s'est assigné comme tâche la commission suisse du plan d'aménagement national. C'est un aperçu de ces tâches qu'elle présente ici.

Le premier des objets présentés en détail est l'aménagement du Haut-Rhin.

Différents plans de base en constituent les données et permettent de saisir l'intérêt et l'ampleur d'un problème qui n'est pourtant que posé. Le second objet est constitué par la commune semi-agricole de Meilen (Lac de Zurich). Huit plans analytiques exposent la situation de la localité : Etat des constructions en 1884, état des constructions en 1941, développement de la construction par années, distribution de l'eau en 1941, distribution du gaz en 1941, distribution de l'électricité en 1941, réseau des égouts en 1941, prix des terrains. L'ensemble de ces plans démontre les dangers d'un développement sans contrôle. Un neuvième plan présente le résultat des premières études sous forme d'un projet de répartition des zones : habitations, cultures diverses, zones de verdure, zones industrielles. Le troisième objet est une commune de banlieue, celle de Muttenz près de Bâle. Les données du problème sont présentées de la même façon que pour Meilen, indiquant clairement la méthode type proposée pour des localités de cette importance. Mais, au lieu d'un plan d'extension, les auteurs présentent un plan théorique de ce qu'aurait pu être le développement de la localité si le plan d'extension avait existé en 1917. Cet exemple est éloquent. Son enseignement est valable dans nombre de cas. Enfin, le quatrième exemple nous intéresse tout particulièrement. Il s'agit en effet de la zone riveraine du Léman, de Lausanne à Morges. Le problème est présenté par notre confrère H. R. von der Mühl qui, dans un bref rapport expose les données générales, bases des études. Deux plans les commentent, ayant trait, l'une aux voies de communication, l'autre à un projet de répartition des zones. Comme ailleurs, ces plans illustrent remarquablement la méthode qui sera celle des études à venir, tout en présentant une proposition intelligente pour la solution d'un problème parmi les plus nuancés.

Mais ce sera toujours entre le projet et son adoption que



JEAN JACOTTET, ingénieur.  
1892-1945